

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CURDY  
 Prénoms Joseph André  
 Grade soldat  
 Corps 141<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
 N° 05512 au Corps. — Cl. 1911  
 Matricule. 2118 au Recrutement Annecy  
 Mort pour la France le 3-6-17 juin 1917  
 à l'ambulance Ocean La Borne (Belgique)  
 Genre de mort Blessure de Guerre  
 Né le 25 Février 1891  
 à Saint-Paul Département Haute Savoie  
 Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon). }  
 à défaut rue et N°.  
 Jugement rendu le .....  
 par le Tribunal de .....  
 acte ou jugement transcrit le 19 novembre 1917  
 à Saint-Paul (Haute Savoie)  
 N° du registre d'état civil.....

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

n° 72



**CURDY Joseph André**  
**domicilié à Pierre-Grosse**  
**frère de François Marie n° 41**

Lieu d'inhumation:

département: Pas-de-Calais

commune: ABLAIN-ST-NAZAIRE

lieu: Nécropole Nationale Notre-Dame  
de Lorette

Tombe: individuelle, carré 59, rang 6,  
n° 11910

Transcription

98° 24

Décès

de

Curdy

Joseph André

Mort pour la France

Le quinze novembre mil neuf cent dix-sept,  
 à neuf heures du matin, nous François Burquin, maire  
 de l'état civil de la commune de Saint-Paul, canton d'Évian  
 de l'arrondissement de Thonon, département de la Haute-Savoie, avons  
 procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit qui nous  
 a été transmis par Monsieur le Ministre de la Guerre et qui nous en  
 parvenu le quatorze novembre mil neuf cent dix-sept à onze heures du  
 matin. L'an mil neuf cent dix-sept, le cinq des mois de Juin  
 domicilié à cinq heures de veille étant à la Borne, acte de décès de  
 est décédé Curdy Joseph André, soldat au quarante sixième  
 Régiment d'Infanterie, première compagnie mil neuf cent dix-sept,  
 immatriculé sous le n° deux mille, sur la déclaration de  
 un dix huit, domicilié en dernier lieu à Saint-Paul, Haute-Savoie,  
 Haute-Savoie, décidé à la Borne à l'ambulance Ocean le trois du  
 mois de Juin à quatre heures dix minutes du matin. Il de  
 qui lecture faite, ont signé avec Nous Marie André et de Marie Marie  
 domiciliés à Saint-Paul, Haute-Savoie. Officier de l'état civil  
 département de la Haute-Savoie, conformément à l'article 77 du

Les Déclarants,

L'Officier de l'Etat Civil